

INDICATEURS

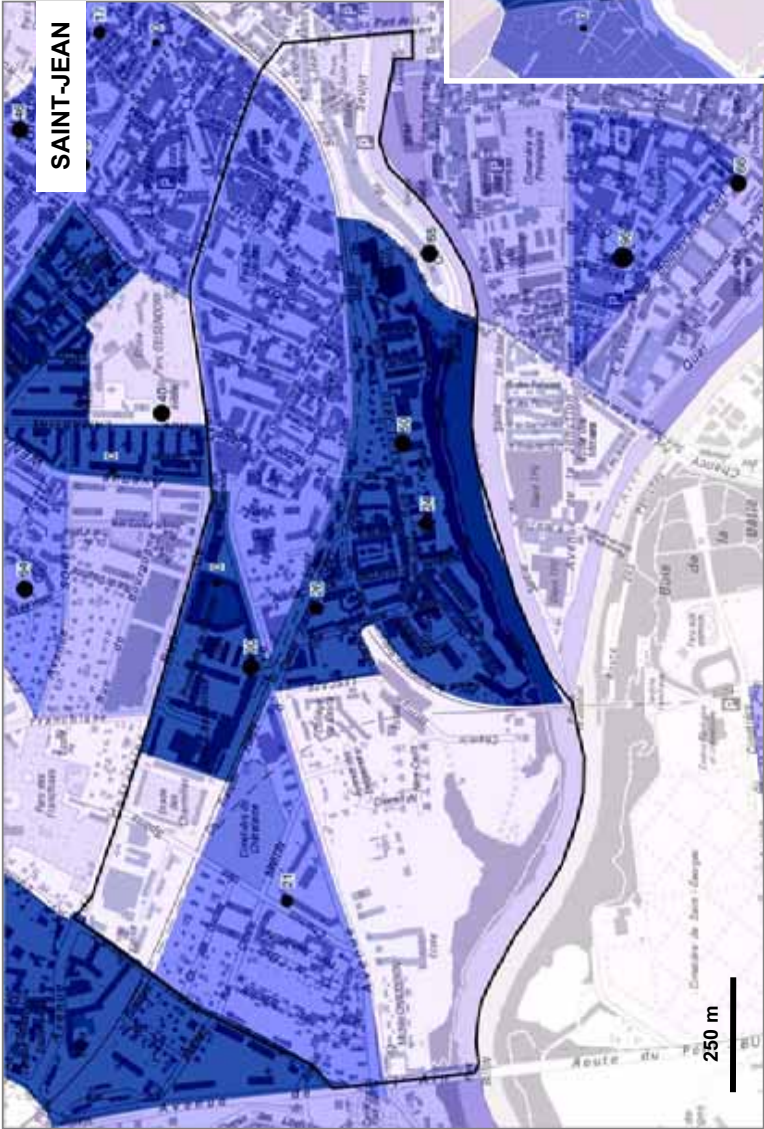
Table des indicateurs

Indicateurs d'enjeux prioritaires <i>(enjeu associé)</i>	3
Disponibilité dans les crèches <i>(Développer les infrastructures sociales et améliorer la communication entre associations)</i>	
Proximité aux lieux de rencontre <i>(Développer les infrastructures sociales et améliorer la communication entre associations)</i>	5
Stationnement public par habitant <i>(Réguler les parkings publics et privés)</i>	7
Habitants exposés au bruit la nuit <i>(Réduire la vitesse des véhicules motorisés)</i>	9
Trafic des véhicules motorisés <i>(Diminuer le transit)</i>	11
 Indicateurs d'enjeux importants	
Proportion de bas-loyers <i>(Stabiliser ou même augmenter l'offre de bas-loyers)</i>	13
Niveau de desserte en transport public <i>(Accroître et diversifier l'offre des transports publics)</i>	15
Sécurité des piétons et des écoliers <i>(Améliorer la sécurité des déplacements des piétons et écoliers)</i>	17
Attractivité de l'espace public pour les piétons <i>(Améliorer l'attractivité de l'espace public)</i>	19
 Indicateurs d'enjeux moins importants	
Répartition de l'espace public <i>(Mieux répartir l'espace de circulation des piétons et cyclistes)</i>	20
Aménagements pour "2 Roues" <i>(Améliorer l'attractivité en déplacement piéton-cycliste)</i>	21
Proximité aux activités <i>(Etendre les animations à d'autres secteurs du quartier)</i>	22
Proximité aux petits commerces <i>(Spécialiser les petits commerces)</i>	23
Proximité aux espaces verts <i>(Améliorer la mise en valeur, l'attractivité de l'espace public)</i>	24
Largeur des trottoirs <i>(Améliorer la sécurité piétonne)</i>	25

DEVELOPPER LES INFRASTRUCTURES SOCIALES ET
AMELIORER LA COMMUNICATION ENTRE ASSOCIATIONS

VIE
DU QUARTIER

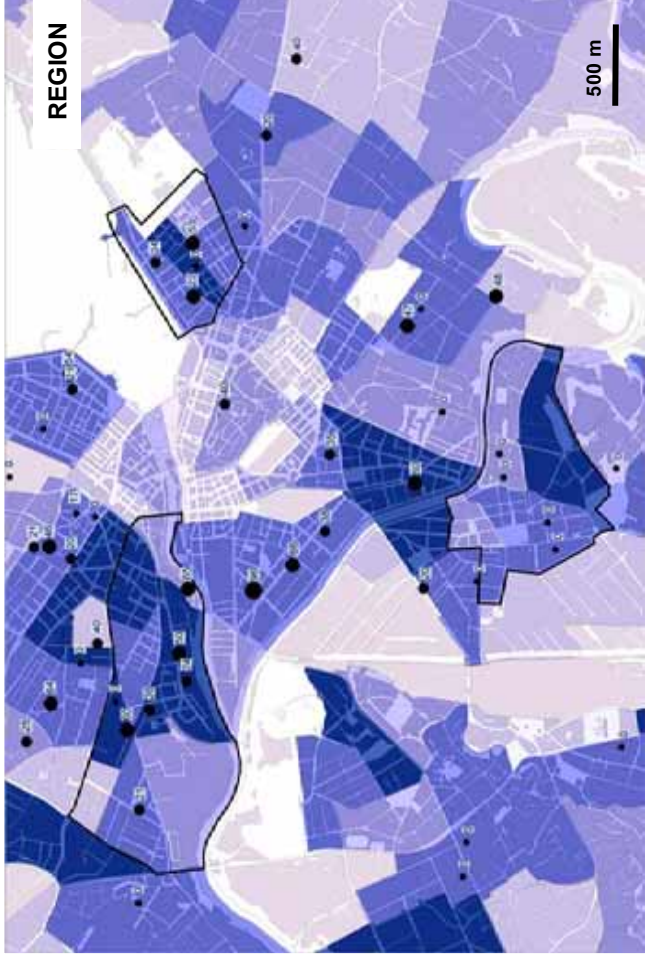
DISPONIBILITE DANS LES CRECHES



L'indicateur de disponibilité dans les crèches est une combinaison d'information entre le nombre d'enfants de 0 à 4 ans pour chaque secteur et le nombre de places dans les crèches du secteur.

Le rapport entre ces deux informations permet de déterminer si le secteur est en manque de crèche ou non, sachant qu'en principe on prévoit à Genève une place en crèche pour 2 enfants.

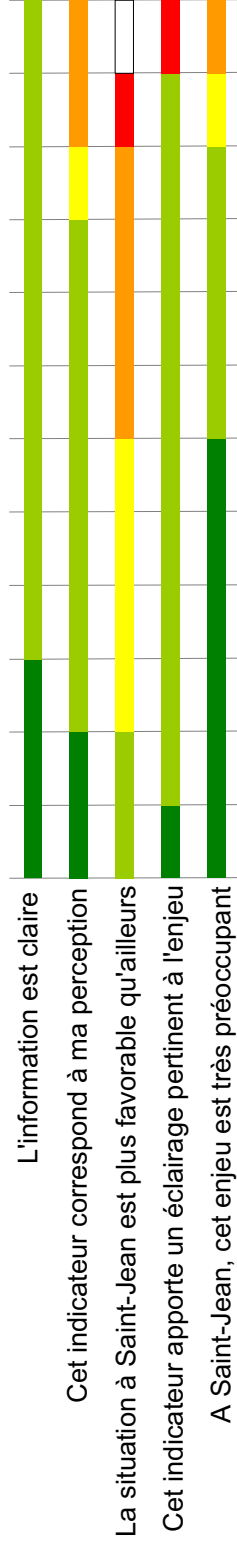
Sources : OCSTAT, Ville de Genève.



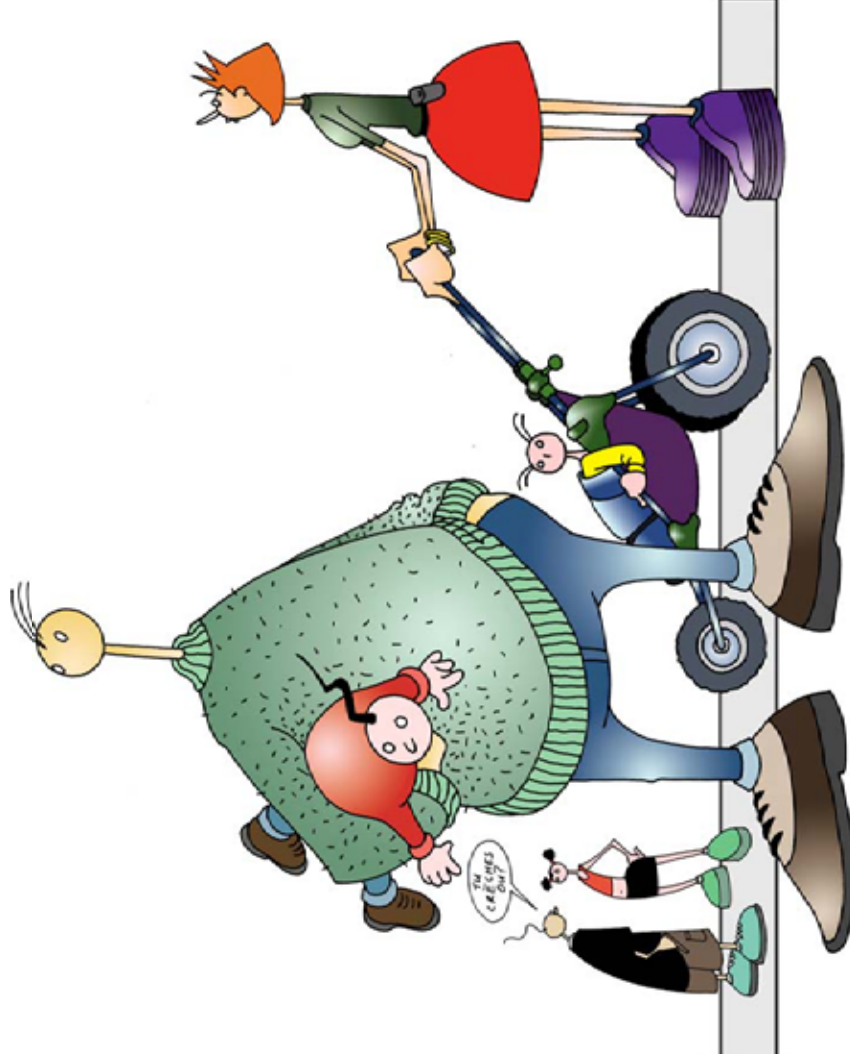
NOMBRE D'ENFANTS PAR PLACE	
Région :	manquant
Carouge :	manquant
Eaux-Vives:	3.26
St-Jean:	3.37
(référence:	2-2.5)

NOMBRE D'ENFANTS DE 0 A 4 ANS	PLACES DANS LES CRECHES
Très élevée	70 à 112
Élevée	30 à 70
Moyenne	15 à 30
Faible	0 à 15
Très Faible	

APPRECIATION DES PERSONNES INTERROGEEES



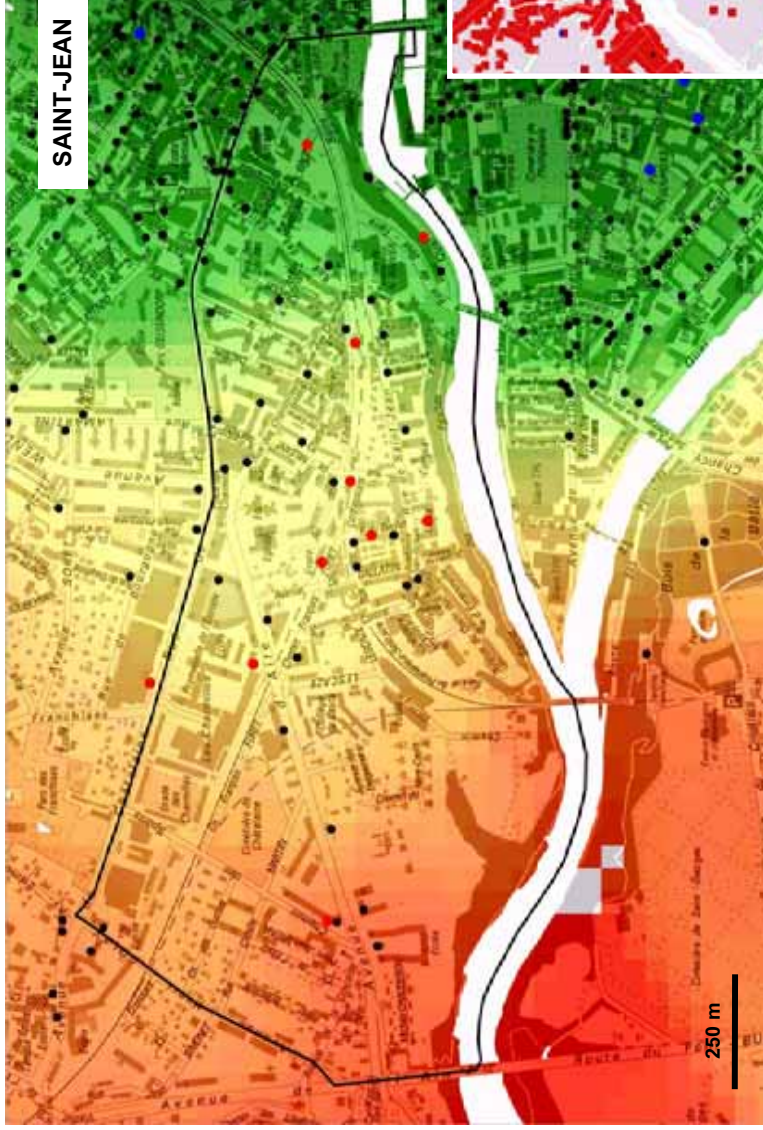
(1 colonne correspond à 1 personne consultée sur cet indicateur)



DEVELOPPER LES INFRASTRUCTURES SOCIALES ET AMELIORER LA COMMUNICATION ENTRE ASSOCIATIONS

VIE DU QUARTIER

PROXIMITE AUX LIEUX DE RENCONTRE



PROXIMITE AUX LIEUX DE RENCONTRE

- Très élevée
- Élevée
- Moyenne
- Faible
- Très Faible

LIEUX DE RENCONTRE

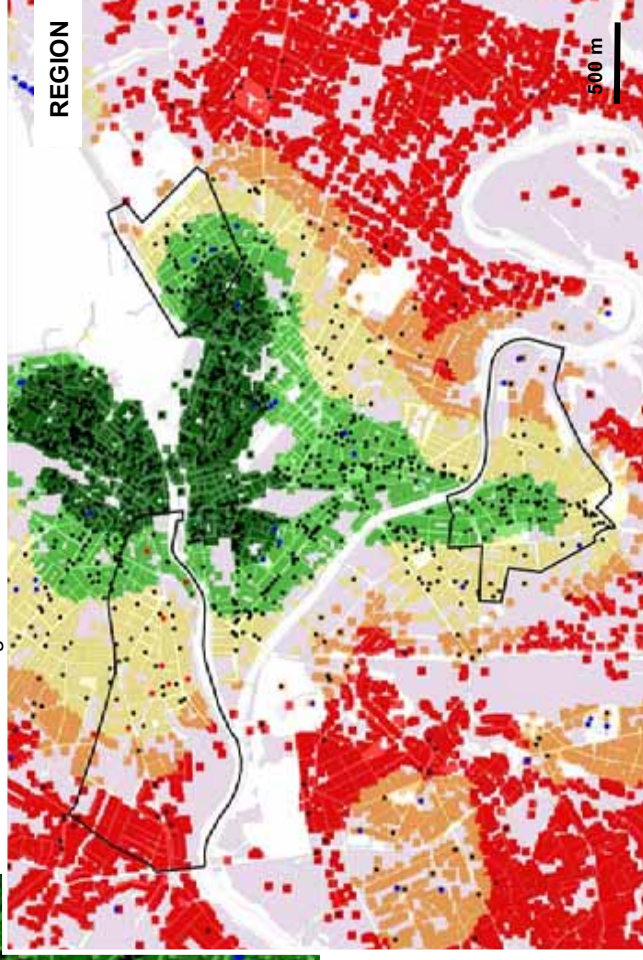
- Café-restaurant
- Centre de loisirs
- Autre

MOYENNE POUR LA COMPARAISON ENTRE QUARTIER

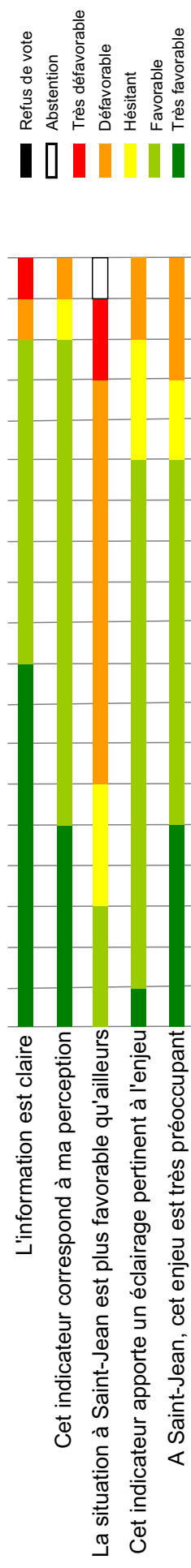
Région :	26	100 %
Carouge :	44	169 %
Eaux-Vives:	79	304 %
St -Jean:	28	108 %

L'indicateur représente le nombre de lieux de rencontres proches. La proximité est définie par un rayon entre 200 et 400 m. On définit comme lieu de rencontre les cafés, les centres de loisirs et maisons de quartiers, les bibliothèques, les centres culturels, les clubs d'âinés.

Source : Registre du Commerce.



APPRECIATION DES PERSONNES INTERROGEEES



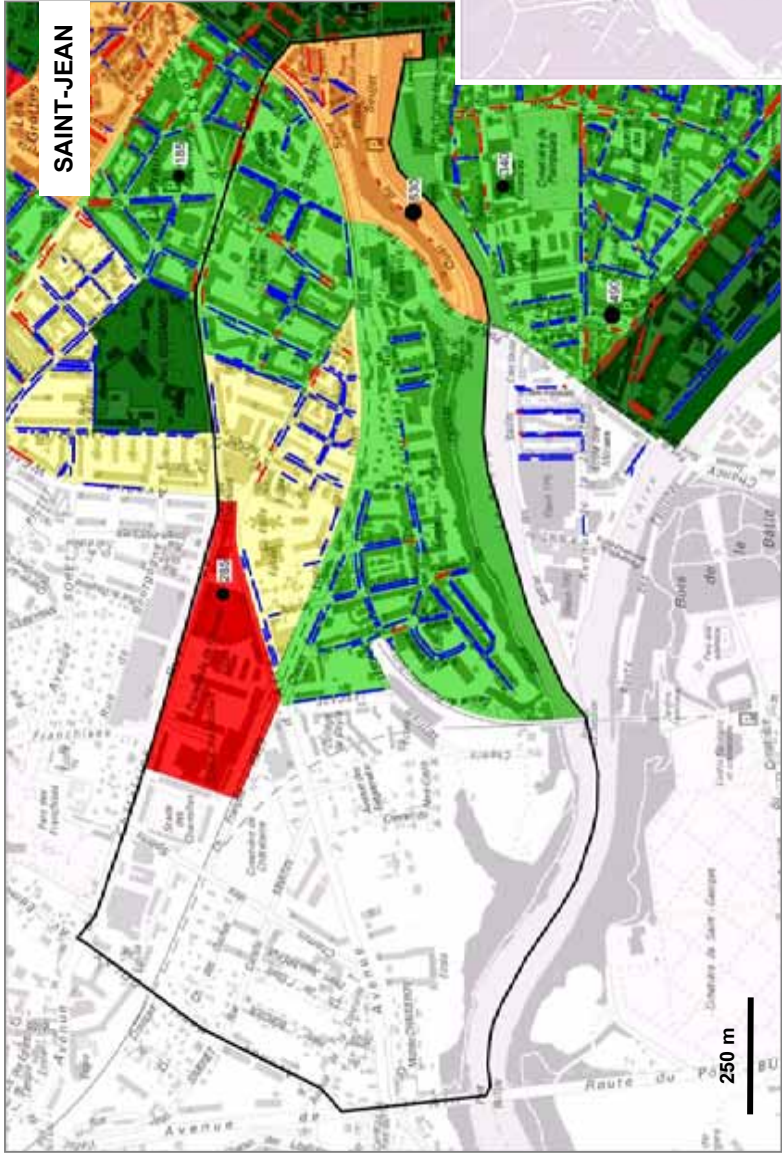
(1 colonne correspond à 1 personne consultée sur cet indicateur)



TRAFIC

REGULER LES PARKINGS (PUBLICS ET PRIVES)

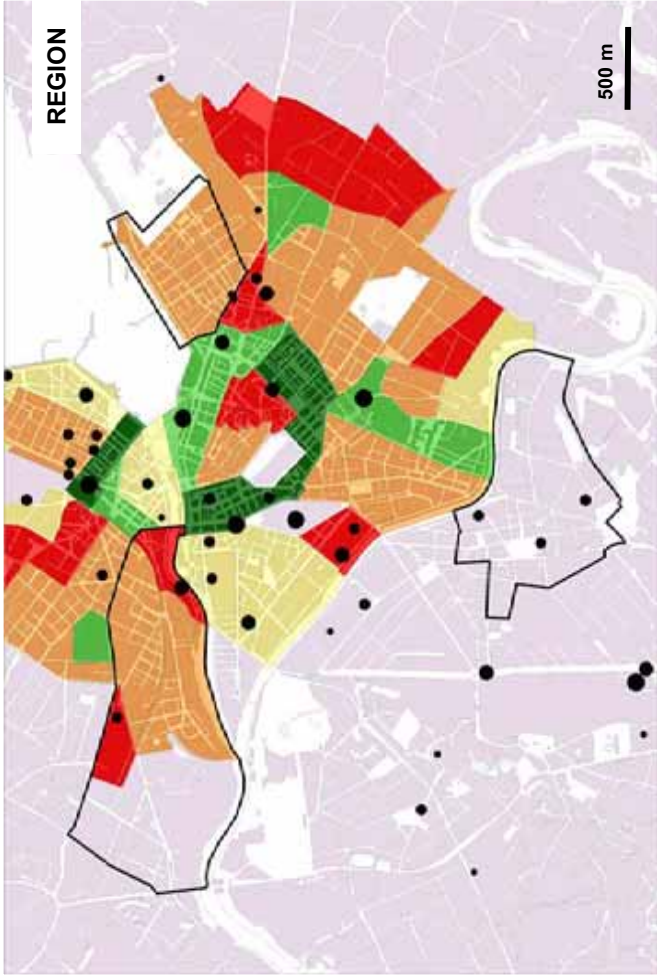
STATIONNEMENT PUBLIC PAR HABITANT



L'indicateur cartographié représente le nombre de stationnements (zone bleue et payants) disponibles par habitant et par secteur. Les parkings publics souterrains sont également représentés.

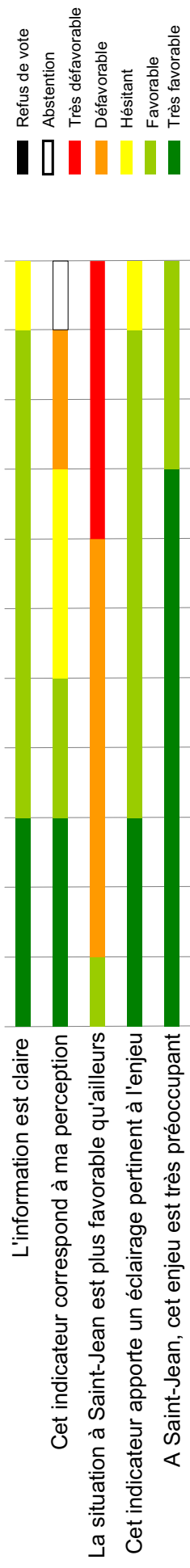
L'indicateur calculé montre la variation du nombre de stationnements par habitant, selon que l'on tienne compte des parkings publics (« parkings ») ou non (« stationnement »).

Source : OTC (Office des Transports et de la Circulation).

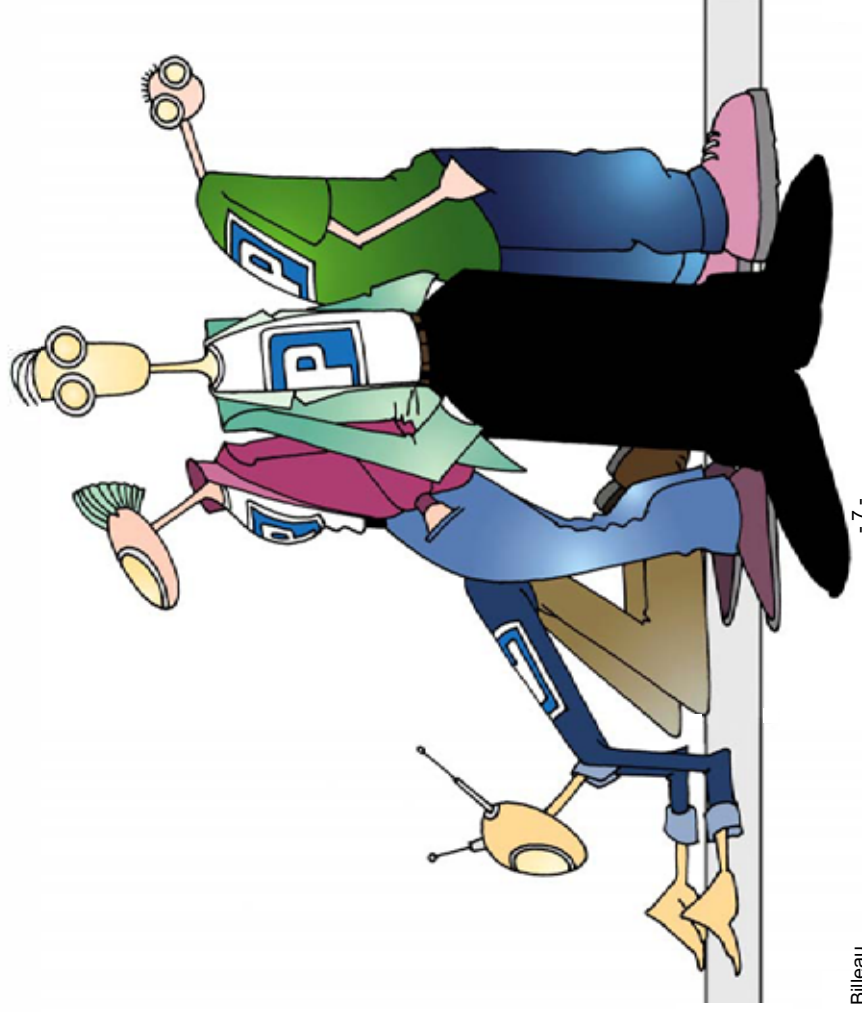


STATIONNEMENT PAR HABITANT	PLACES PARKINGS PUBLICS	STATIONNEMENT	STATIONNEMENT PAR HABITANT	PARKING TOTAL PAR HABITANT
0.5 à 2.2	780 à 2400	Zone bleue	Ville : 0.20	0.31
0.3 à 0.5	380 à 780	Parking payant	Carouge : manquant	
0.2 à 0.3	150 à 380		Eaux-Vives: 0.19	0.19
0.12 à 0.2	10 à 150		St-Jean: 0.14	0.20
0 à 0.12				

APPRECIATION DES PERSONNES INTERROGEEES



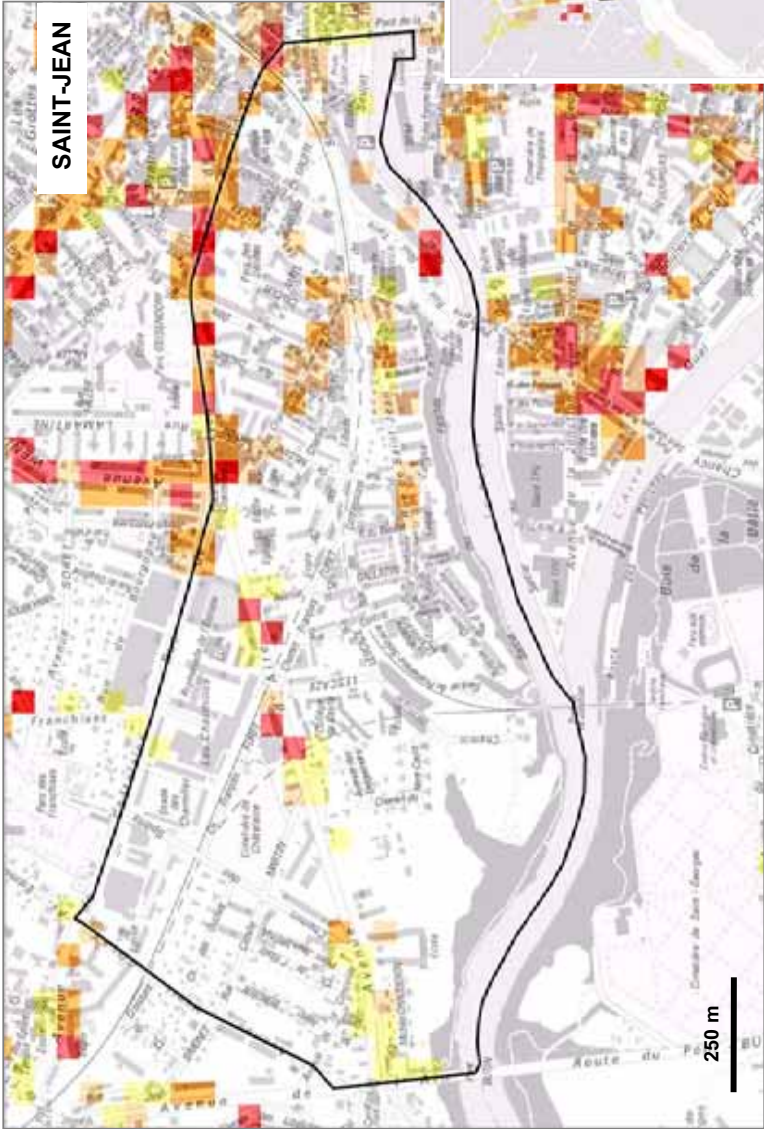
(1 colonne correspond à 1 personne consultée sur cet indicateur)



TRAFIC

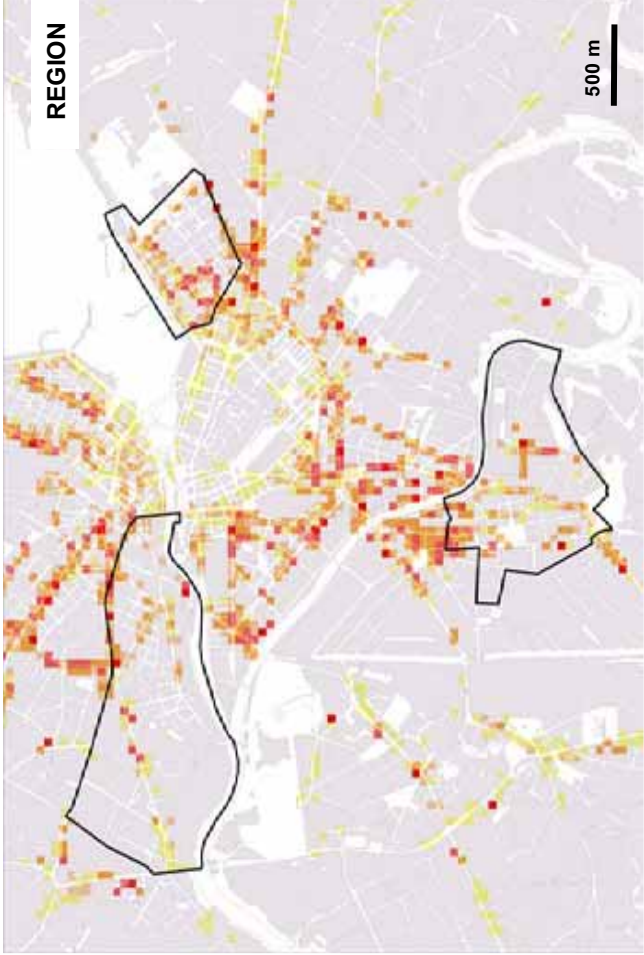
REDUIRE LA VITESSE DES VEHICULES MOTORISES

HABITANTS EXPOSES AU BRUIT LA NUIT



Cet indicateur représente le nombre d'habitants affectés par un dépassement du niveau de bruit de 55 dB durant la nuit. Ce seuil est en effet considéré comme sensible. Les proportions sur chaque zone et la région indiquent le nombre de ces habitants affectés par rapport au nombre total d'habitants.

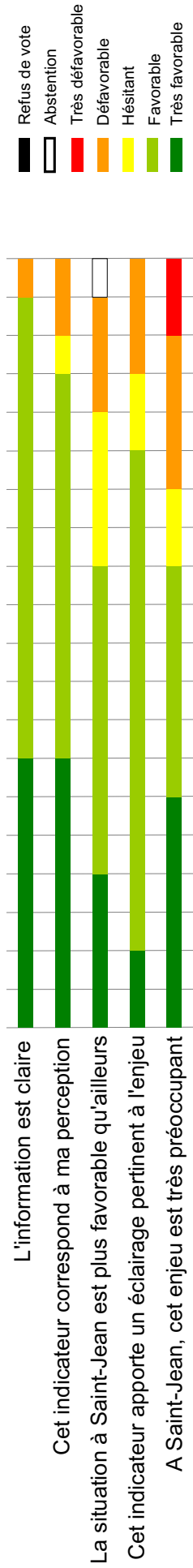
Source : Cadastre du bruit routier (SITG - Système d'information du Territoire Genevois).



PROPORTIONS POUR LA COMPARAISON ENTRE QUARTIER	
Région :	24 %
Carouge :	39 %
Eaux-Vives:	36 %
St -Jean:	25 %

HABITANTS EXPOSES AU BRUIT LA NUIT (> 55 dB)	
1 à 20	
20 à 50	
50 à 100	
100 à 150	
150 à 380	

APPRECIATION DES PERSONNES INTERROGEEES



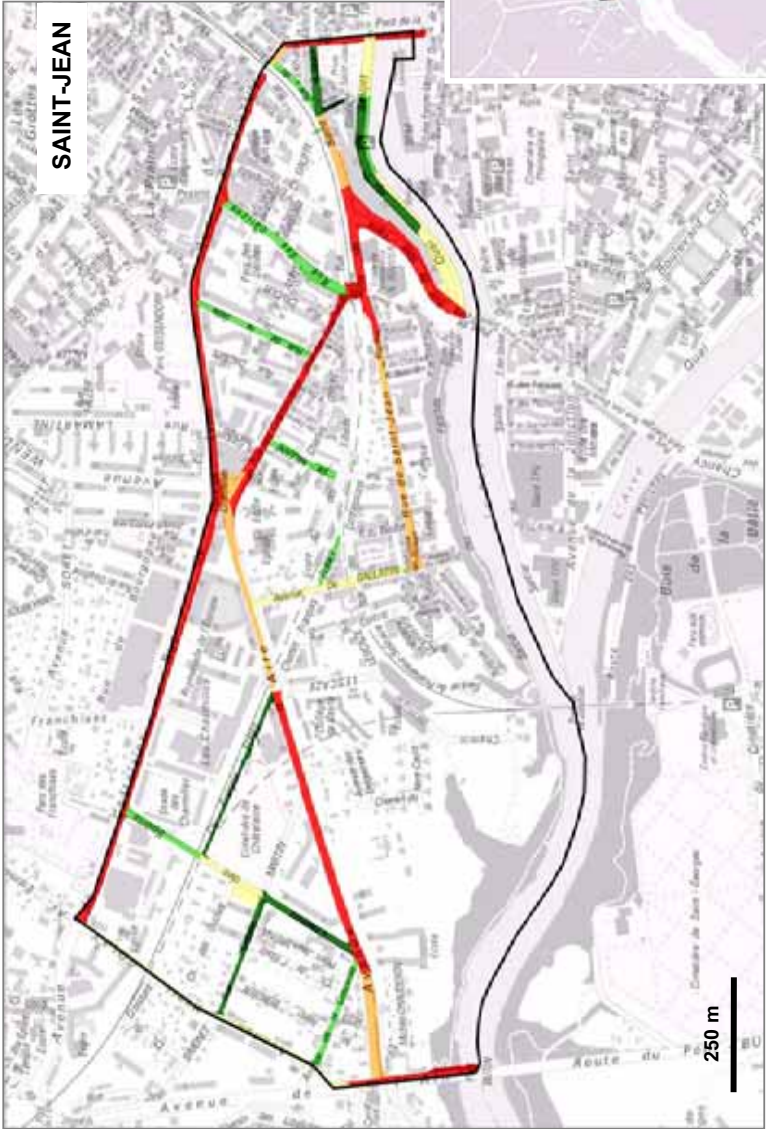
(1 colonne correspond à 1 personne consultée sur cet indicateur)



TRAFIC

DIMINUER LE TRANSIT

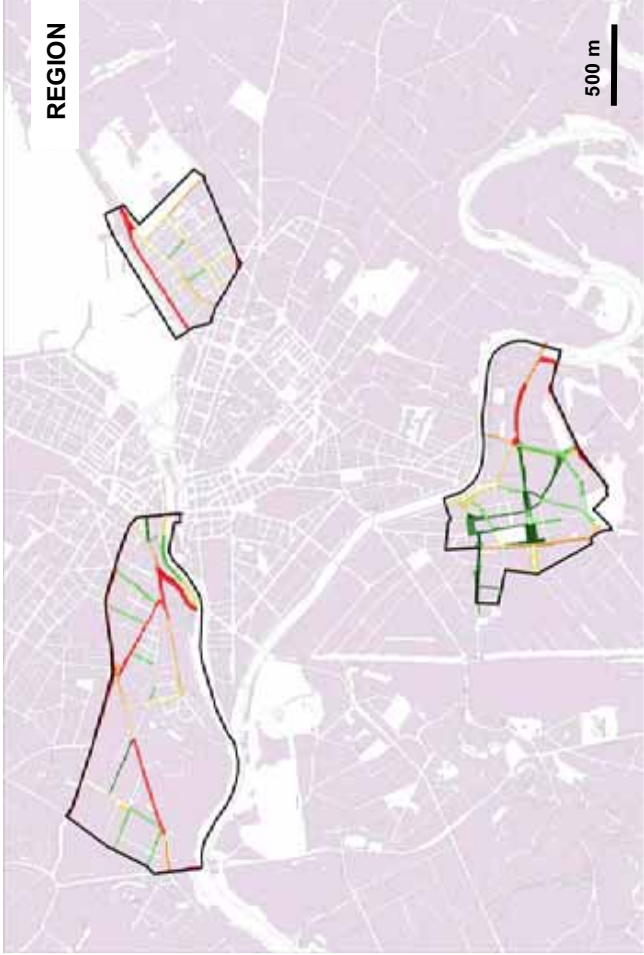
TRAFIC DES VEHICULES MOTORISES



Cet indicateur représente le nombre de véhicules par minute circulant sur la chaussée publique. La moyenne régionale est effectuée sur les trois zones comparatives.

Les informations sur le trafic sont manquantes sur de nombreuses rues. Par conséquent le trafic de transit ne peut être évalué que partiellement.

Source : SITG (Système d'Information du Territoire Genevois).



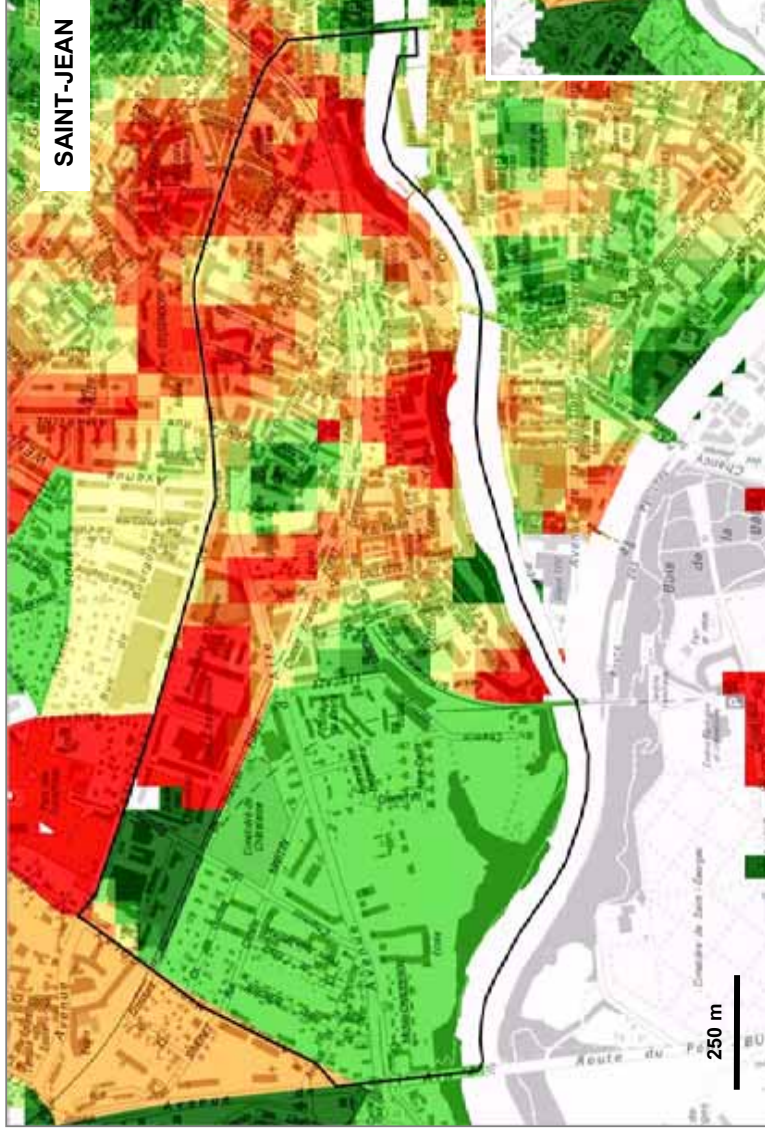
PROPORTIONS POUR LA COMPARAISON ENTRE QUARTIER			
Région :	5.5	100 %	
Carouge :	3.6	65 %	
Eaux-Vives:	7.3	133 %	
St-Jean:	5.6	102 %	

NOMBRE DE VEHICULES PAR MINUTE	
1 à 2	20 à 41
2 à 4	10 à 20
4 à 10	4 à 10
10 à 20	2 à 4
20 à 41	1 à 2

STABILISER, OU MEME AUGMENTER, L'OFFRE DE BAS-LOYERS

VIE DU QUARTIER

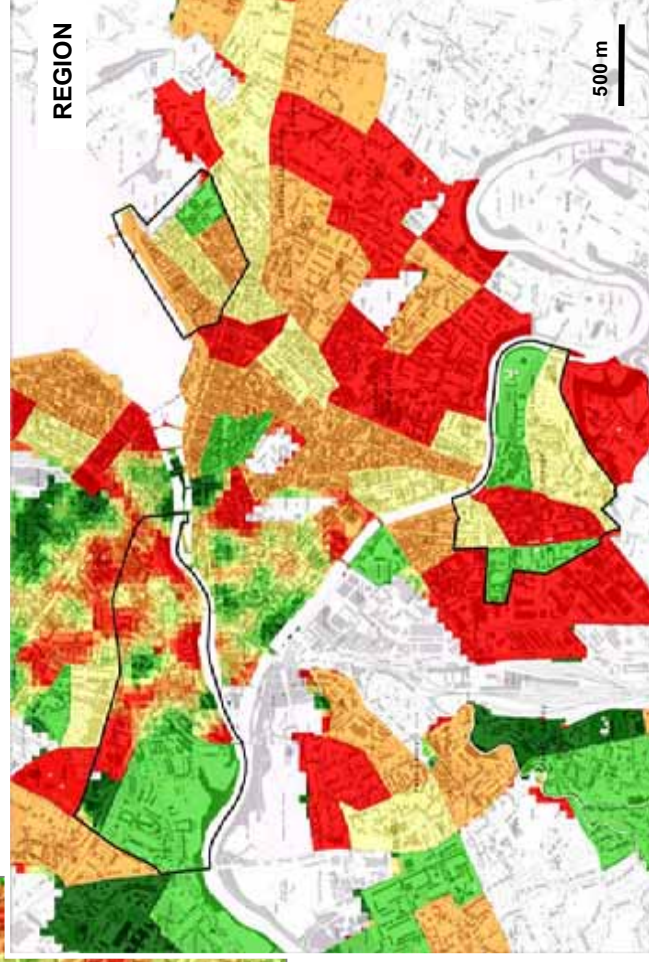
PROPORTION DE BAS-LOYERS



Cet indicateur montre la proportion de "bas loyer". Nous avons considéré dans cette catégorie les appartements dont le loyer mensuel est inférieur à 200 Frs par pièce, soit au maximum 800 francs pour un quatre pièces. L'échantillonnage de loyers indique que cette catégorie représente un peu plus de 20% des logements du canton.

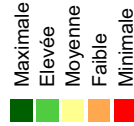
Dans certaine zone où les habitations sont isolées, l'information a été généralisée afin de ne pas pouvoir déduire le loyer de ces logement et de respecter les règles de confidentialité.

Il faut relever que cet indicateur se base sur les logements qui ne sont pas actuellement sur le marché. Ceci explique pourquoi ces loyers sont nettement inférieurs aux montants proposés par les annonces.



Source : OCSTAT (Office Cantonal de la Statistique).

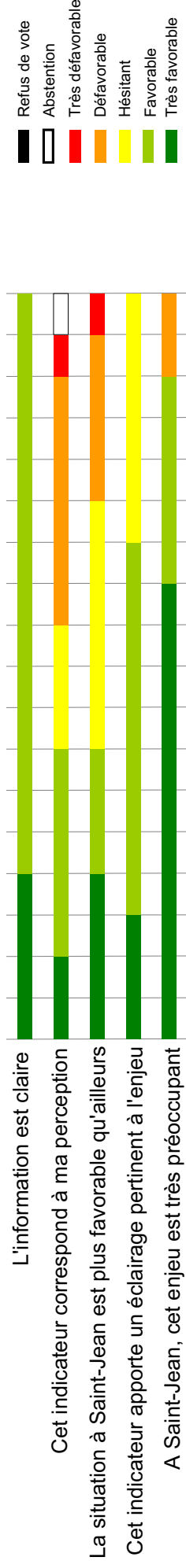
PROPORTION DE BAS-LOYERS



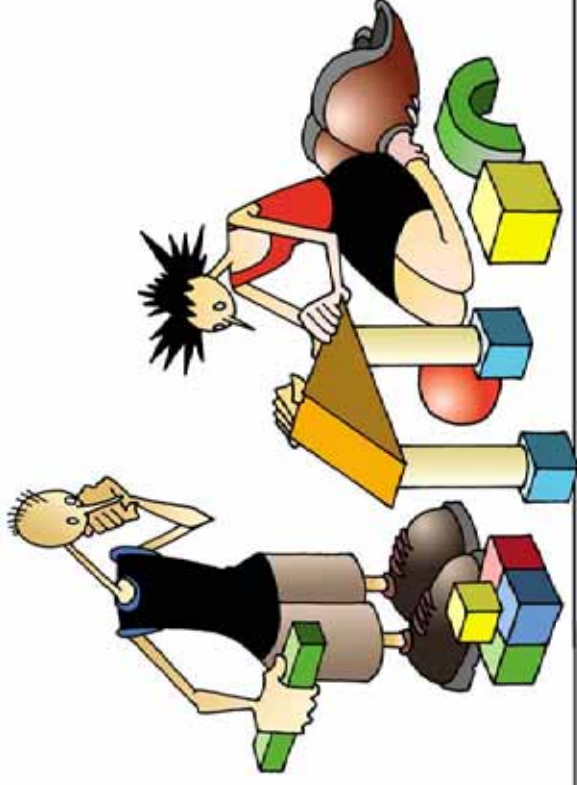
PROPORTIONS POUR LA COMPARAISON ENTRE QUARTIER

Région :	22 %
Carouge :	28 %
Eaux-Vives:	22 %
St-Jean:	25 %

APPRECIATION DES PERSONNES INTERROGEEES



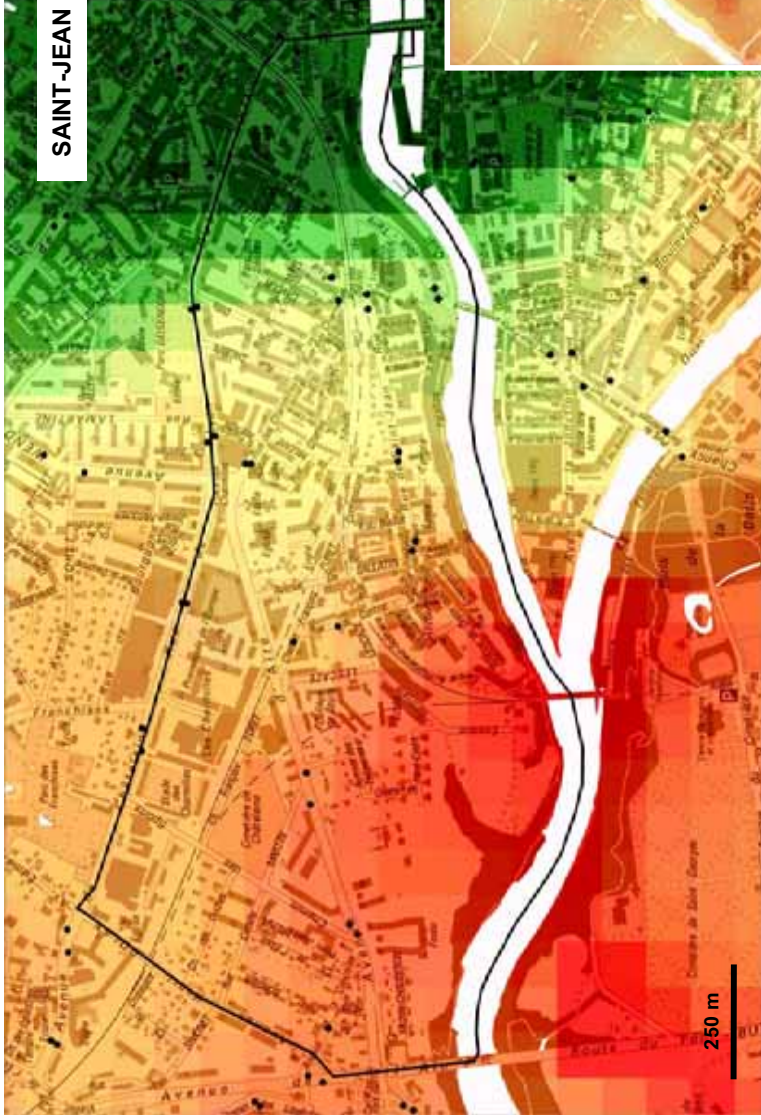
(1 colonne correspond à 1 personne consultée sur cet indicateur)



ACCROITRE ET DIVERSIFIER L'OFFRE DES TRANSPORTS PUBLICS

ECO MOBILITE

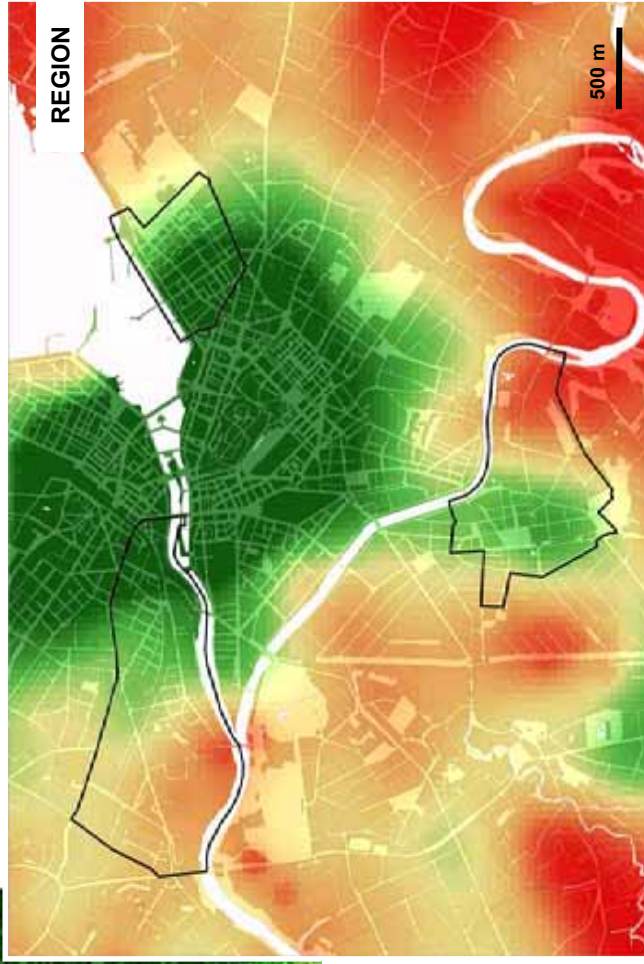
NIVEAU DE DESSERTE EN TRANSPORT PUBLIC



Le niveau de desserte en transport public est évalué en considérant la proximité aux arrêts de bus. Un arrêt à moins de 200 m est considéré comme très proche, alors qu'un arrêt à plus de 600 m est considéré comme éloigné.

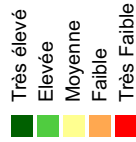
Tous les arrêts ne sont pas estimés comme équivalents. Les arrêts les plus "intéressants" sont desservis par plusieurs lignes avec des intervalles de passages de 5 à 15 minutes.

Par conséquent, un emplacement se trouvant proche de plusieurs arrêts, où passent plusieurs bus par heure, aura un niveau de desserte très élevé, au contraire de celui qui se trouve proche d'un seul arrêt desservi par un bus par heure.



Source : SITG (Système d'information du Territoire Genevois).

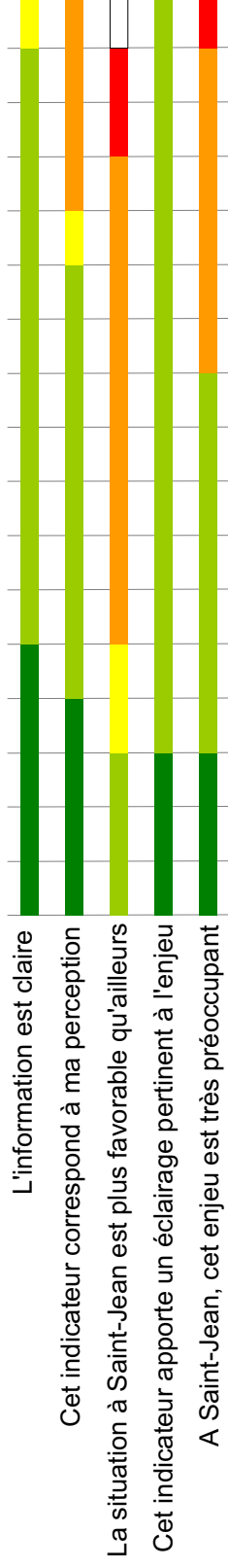
DESSERTE EN TRANSPORT PUBLIC



PROPORTIONS POUR LA COMPARAISON ENTRE QUARTIER

Région :	87	100 %
Carouge :	114	130 %
Eaux-Vives:	225	260 %
St-Jean:	132	150 %

APPRECIATION DES PERSONNES INTERROGEEES



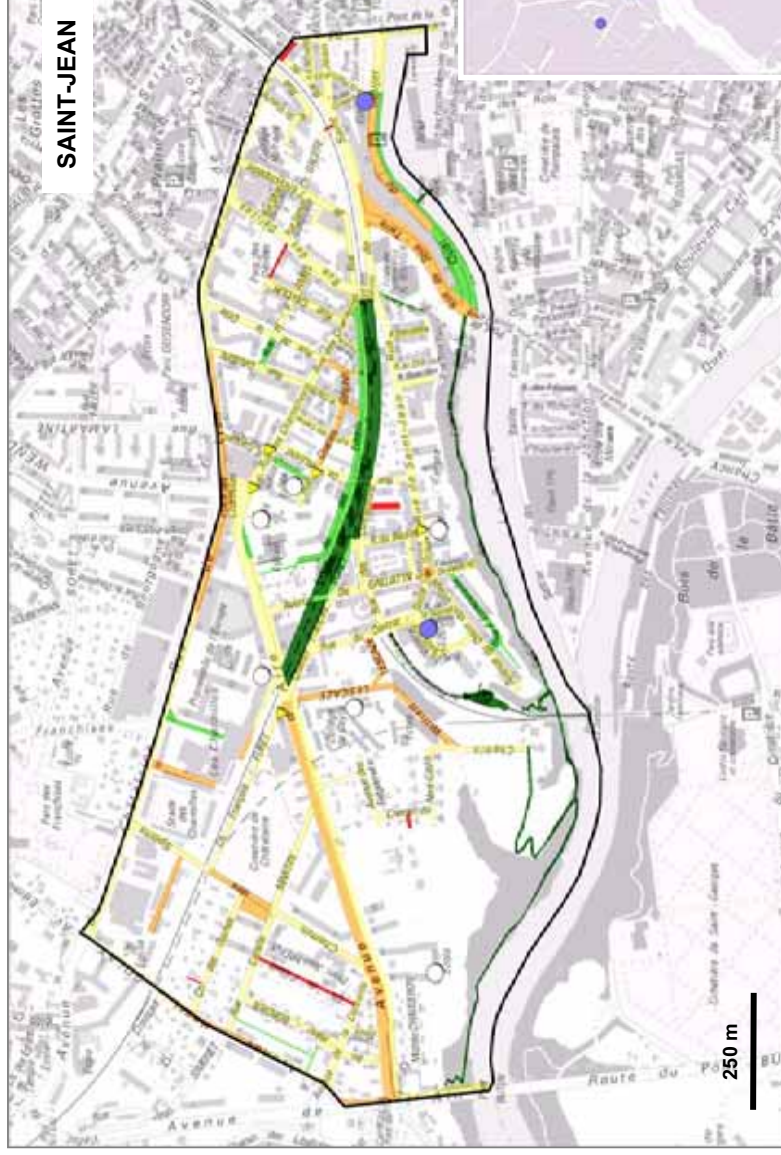
(1 colonne correspond à 1 personne consultée sur cet indicateur)



AMELIORER LA SECURITE DES DEPLACEMENTS DES PIETONS ET DES ECOLIERS

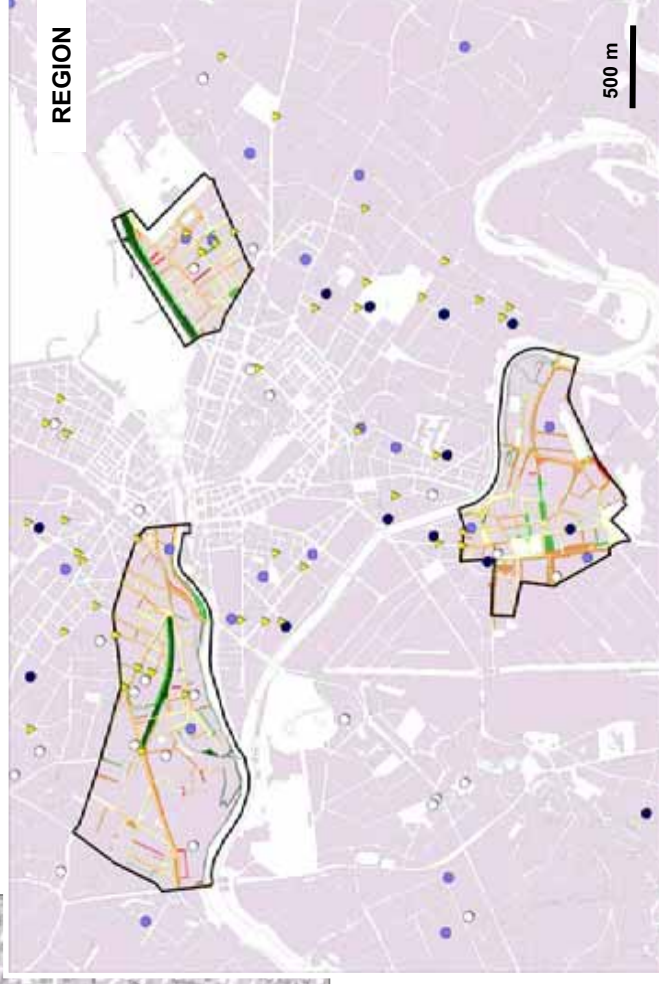
ECO MOBILITE

SECURITE DES PIETONS ET ECOLIERS



Cet indicateur représente, par tronçon de chaussée publique, la proportion de surface de trottoir. Cette proportion est approximativement de 30% de la surface de voie publique, quelle que soit la zone étudiée.

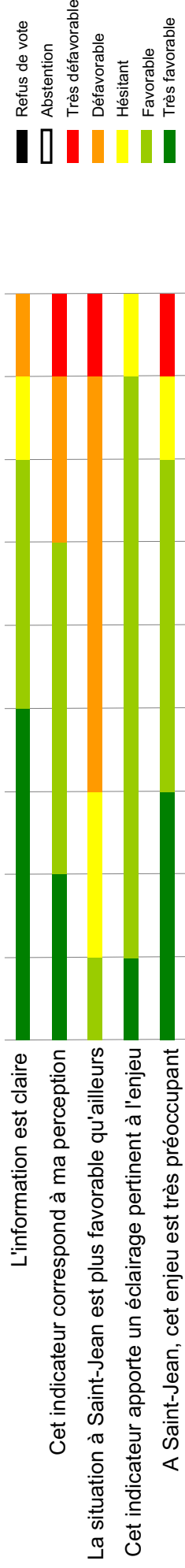
Le Kit École est un signallement au sol qui permet une traversée protégée des piétons à proximité d'une école. L'emplacement des patrouilleuses scolaires est également indiqué. L'installation des Kits École est une responsabilité des autorités communales, de même que les patrouilleuses sont engagées par les communes.



Source : OTC (Office des Transports et de la Circulation), Service des Écoles et Institutions pour l'Enfance de la Ville de Genève et du Service de la Sécurité Municipale de la Ville de Carouge.

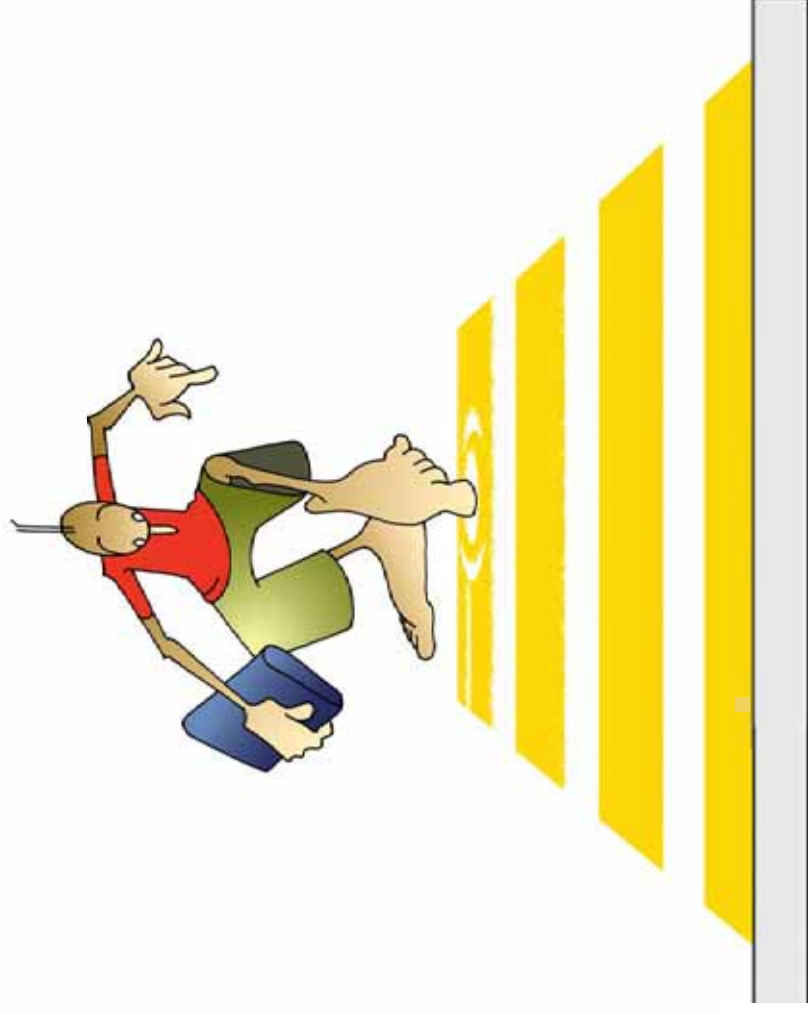
SURFACE DE TROTTOIR (%)		KIT ECOLE PAR ECOLE		ECOLES EQUIPEES EN KIT ECOLE	
90 à 100	●	Aucun	○	Région :	56 / 80 70%
50 à 90	●	Un	●	Carouge :	5 / 7 70%
30 à 50	●	Plusieurs	●	Eaux-Vives:	2 / 3 67%
10 à 30	●	Patrouilleuse	▲	St -Jean:	2 / 8 25%
0 à 10	●				

APPRECIATION DES PERSONNES INTERROGÉES*



* à propos de « Sécurité École » seulement

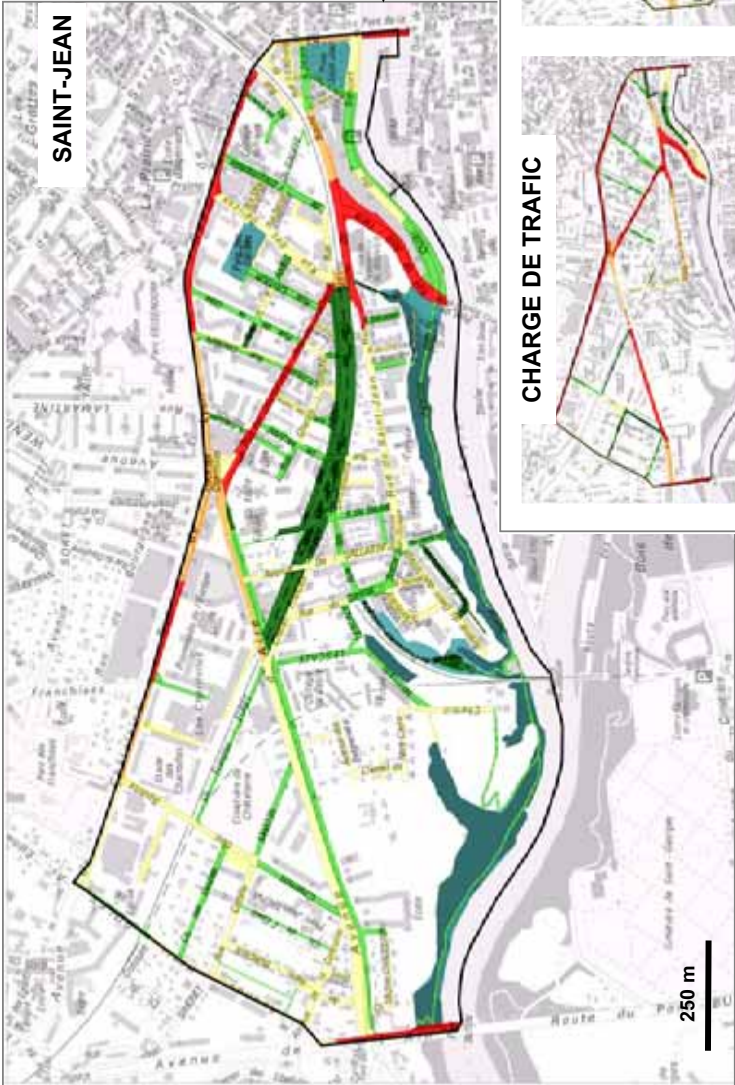
(1 colonne correspond à 1 personne consultée sur cet indicateur)



AMELIORER L'ATTRACTIVITE DE L'ESPACE PUBLIC

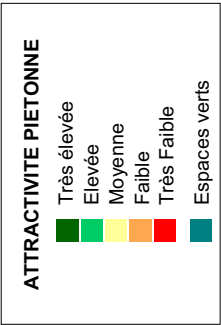
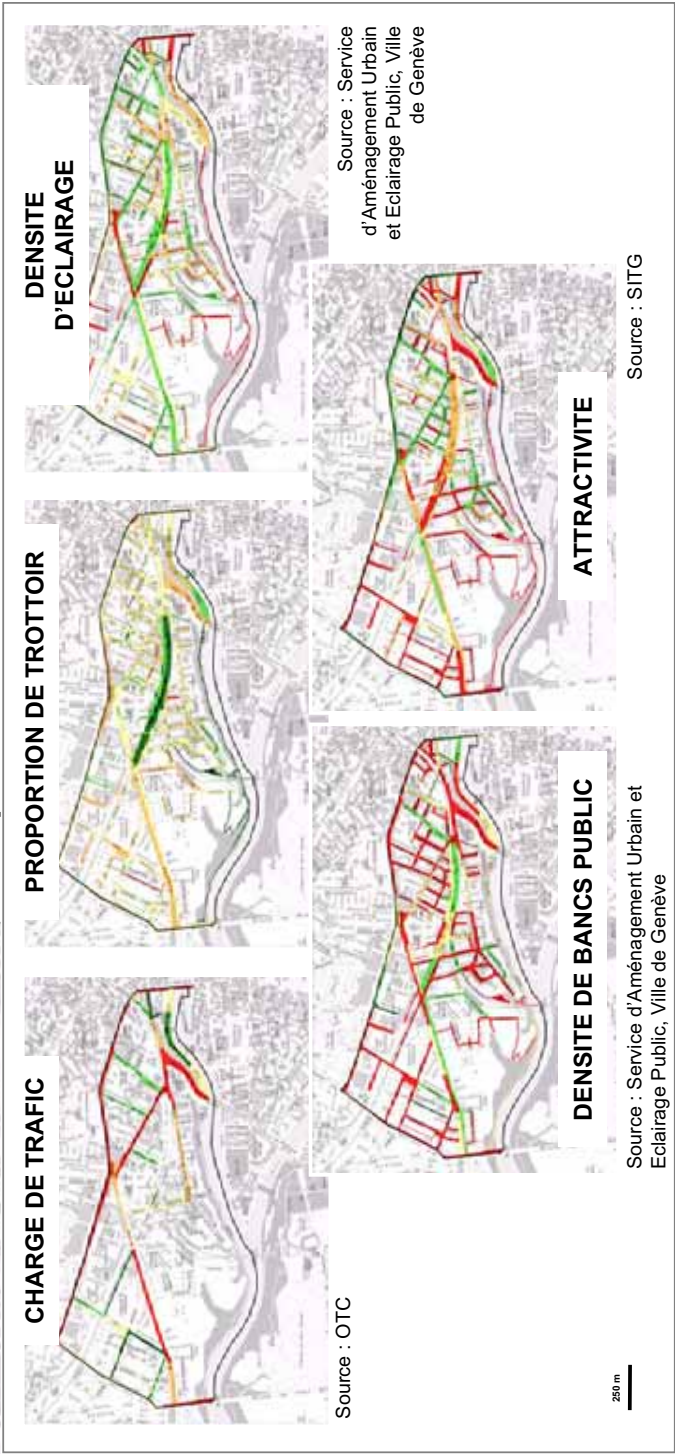
ESPACE PUBLIC

ATTRACTIVITE DE L'ESPACE PUBLIC POUR LES PIETONS

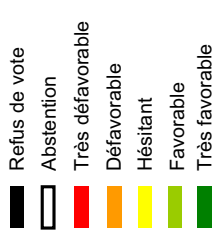
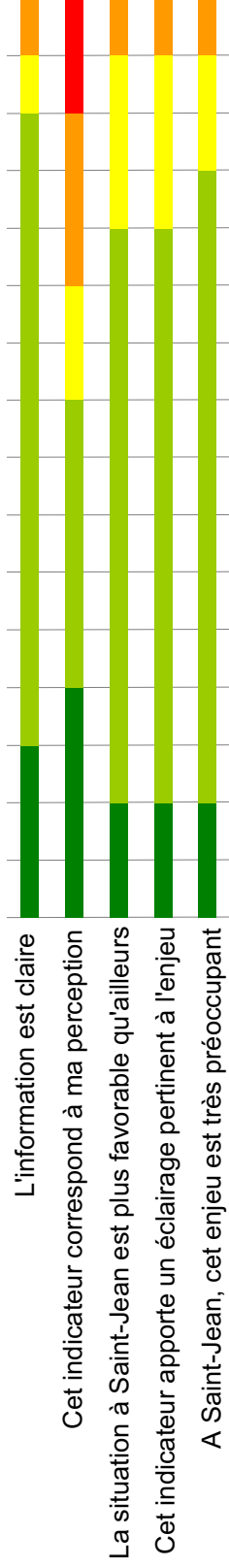


Cet indicateur représente, sur l'espace public, l'attractivité piétonne qui peut se définir par le niveau de confort lorsque le piéton parcourt l'espace pour se déplacer d'un endroit à un autre.

L'attractivité piétonne considère et intègre cinq aspects (sous-indicateurs): proportion de **surface de trottoir**, **charge de trafic**, **éclairage**, densité de **bancs publics**, **attractivité des rues** liée à la présence de commerces (vitrines) et restaurants.



APPRECIATION DES PERSONNES INTERROGEEES



(1 colonne correspond à 1 personne consultée sur cet indicateur)



MIEUX REPARTIR L'ESPACE DE CIRCULATION DES PIETONS ET CYCLISTES

ECO
MOBILITE

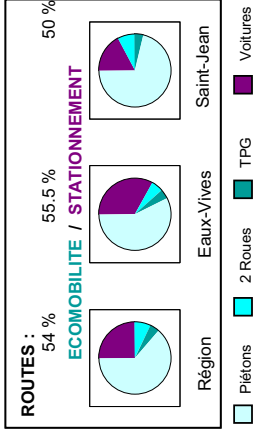
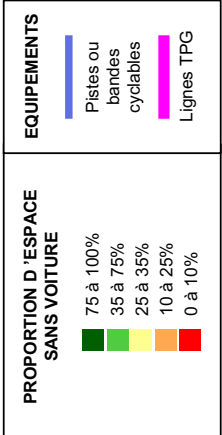
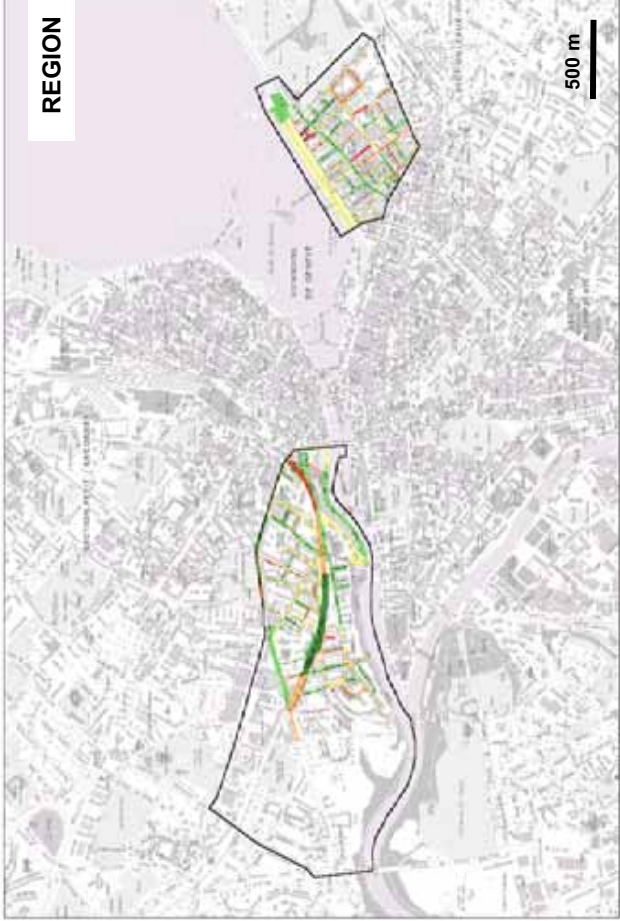
REPARTITION DE L'ESPACE PUBLIC



A partir de chaque tronçon de rues, la répartition de l'espace public a été calculée. C'est-à-dire que toute la surface consacrée à la voiture (voies de circulation et places de parcs) a été supprimée afin de mettre en évidence la proportion d'espace laissé à l'écomobilité par rapport à la surface totale de rues.

Les "camemberts" montrent comment piétons, cyclistes, usagers des TPG et automobilistes se répartissent cet espace.

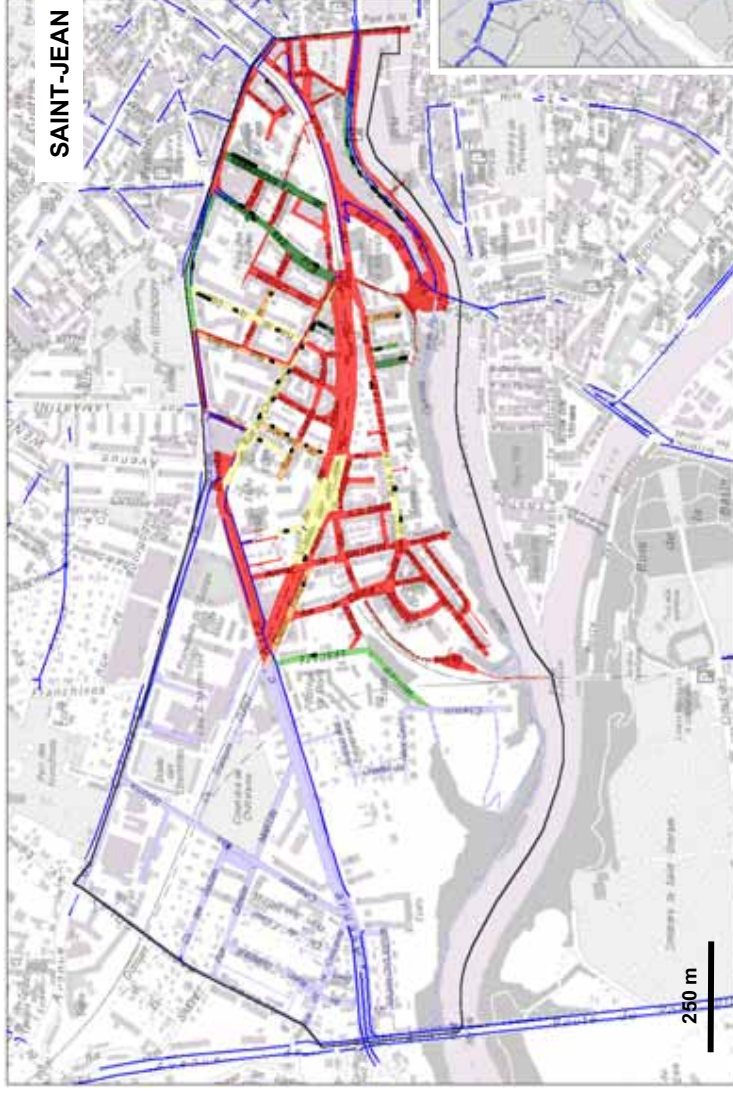
Source : OTC (Office des Transports et de la Circulation).



AMELIORER L'ATTRACTIVITE DES DEPLACEMENTS DES PIETONS ET CYCLISTES

ECO
MOBILITE

AMENAGEMENTS POUR "2 ROUES"



EQUIPEMENTS	
	Pistes ou bandes cyclables
	Emplacements des cases

LONGUEUR DE PISTES CYCLABLES (par rapport à la longueur totale de rues)	
Région :	manquant
Carouge :	manquant
Eaux-Vives:	2.8 km
St-Jean:	11.1 km

Cet indicateur nous montre l'emplacement des cases 2 Roues et leur nombre d'une part, les pistes et bandes cyclables d'autre part. De plus, le nombre de cases a été rapporté par tronçon de rue afin de mettre en évidence les tronçons les mieux pourvus.

Les statistiques indiquent la longueur de pistes et bandes cyclables par rapport à la longueur totale de rues de chaque quartier.

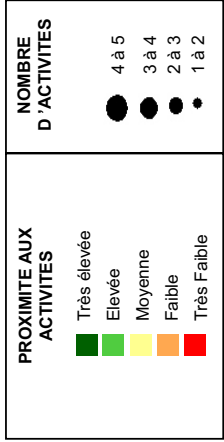
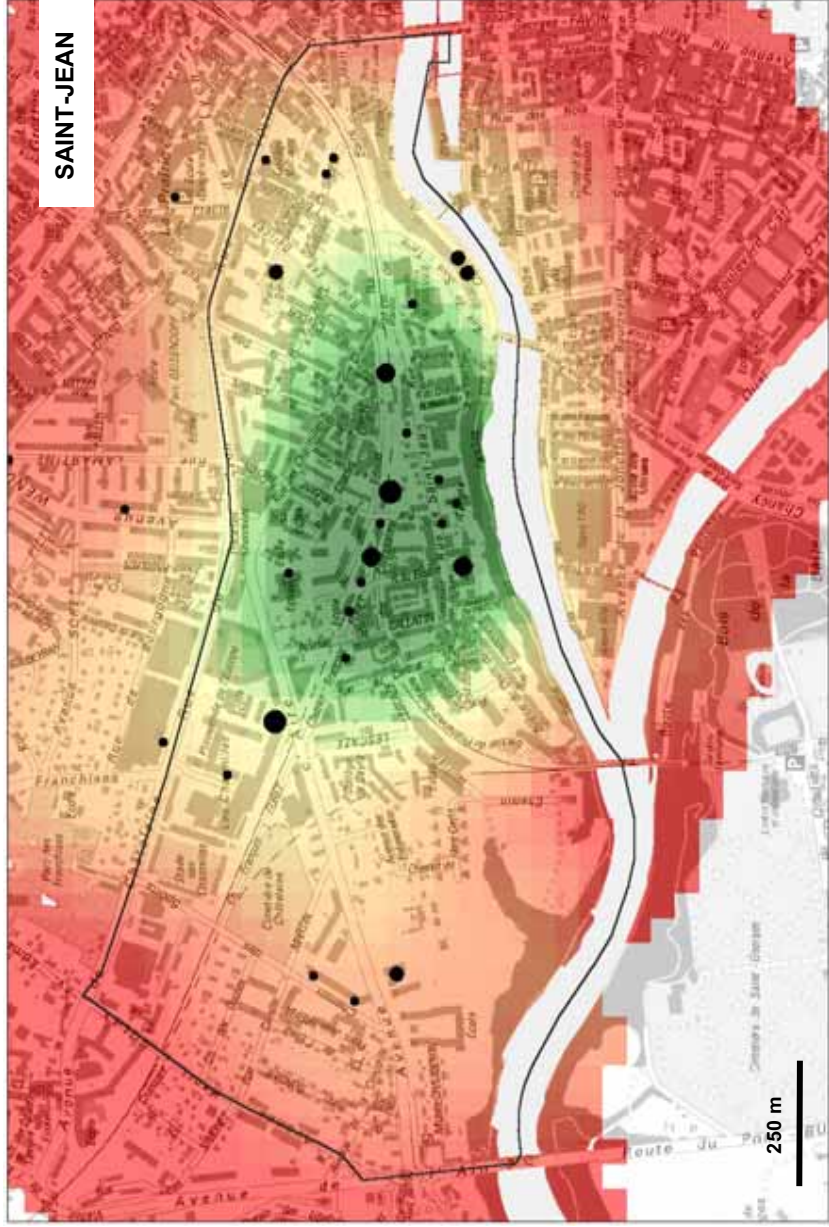
Source : OTC (Office des Transports et de la Circulation); les données concernant les cases 2 Roues, ne sont actuellement disponibles que pour une partie de la ville de Genève.



ETENDRE LES ANIMATIONS A D'AUTRES SECTEURS DU QUARTIER

VIE DU QUARTIER

PROXIMITE AUX ACTIVITES



MOYENNES POUR LA COMPARAISON ENTRE QUARTIERS	
Région :	manquant
Carouge :	manquant
Eaux-Vives:	manquant
St-Jean:	11

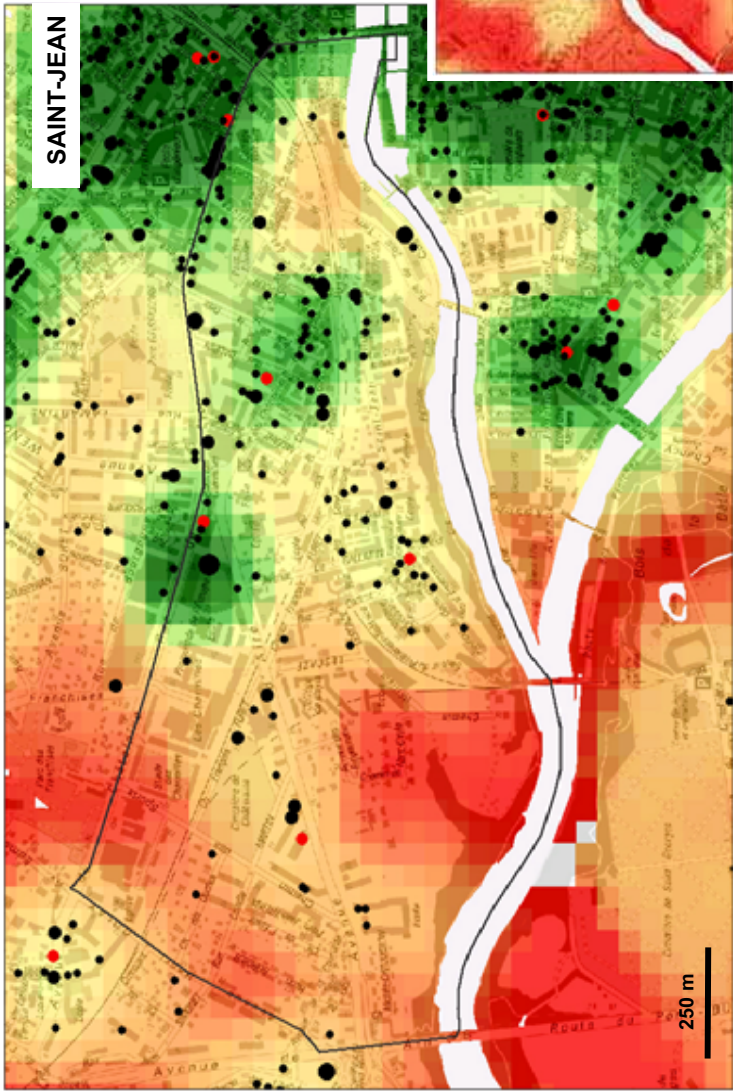
L'indicateur représente le nombre d'activités proches : sports, activités créatrices, culture, activités parascolaires... La proximité est définie par un rayon entre 300 et 600 m.

Source : KEFAIRE, petit guide recensant l'essentiel de l'offre socio-culturelle du quartier de Saint-Jean et publié par la Maison de Quartier de Saint-Jean.

VIE
DU QUARTIER

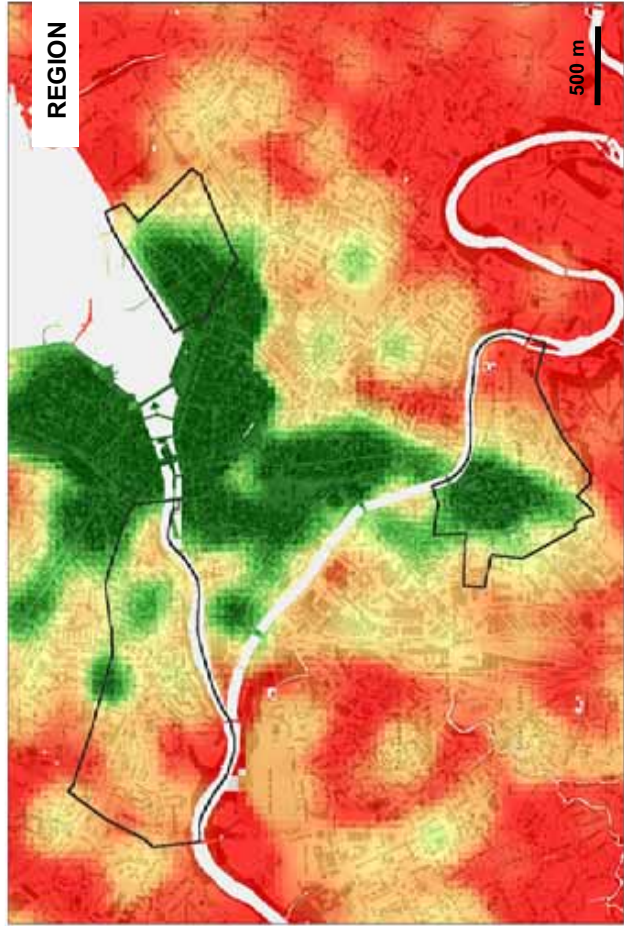
SPECIALISER LES PETITS COMMERCES

PROXIMITE AUX PETITS COMMERCES



L'indicateur représente le nombre de petits commerces proches. La proximité est définie par un rayon entre 200 et 400 m.

Source : Registre des Entreprises (SITG).



MOYENNES POUR LA COMPARAISON ENTRE QUARTIERS		
Région :	17	100%
Carouge :	19	110%
Eaux-Vives :	33	190%
St-Jean:	12	70%

PROXIMITE AUX PETITS COMMERCES	NOMBRE DE COMMERCES
Très élevée	8 à 29
Elevée	3 à 8
Moyenne	2 à 3
Faible	1 à 2
Très Faible	Supermarché

AMELIORER LA MISE EN VALEUR, L'ATTRACTIVITE DE L'ESPACE PUBLIC

ESPACE PUBLIC

PROXIMITE AUX ESPACES VERTS



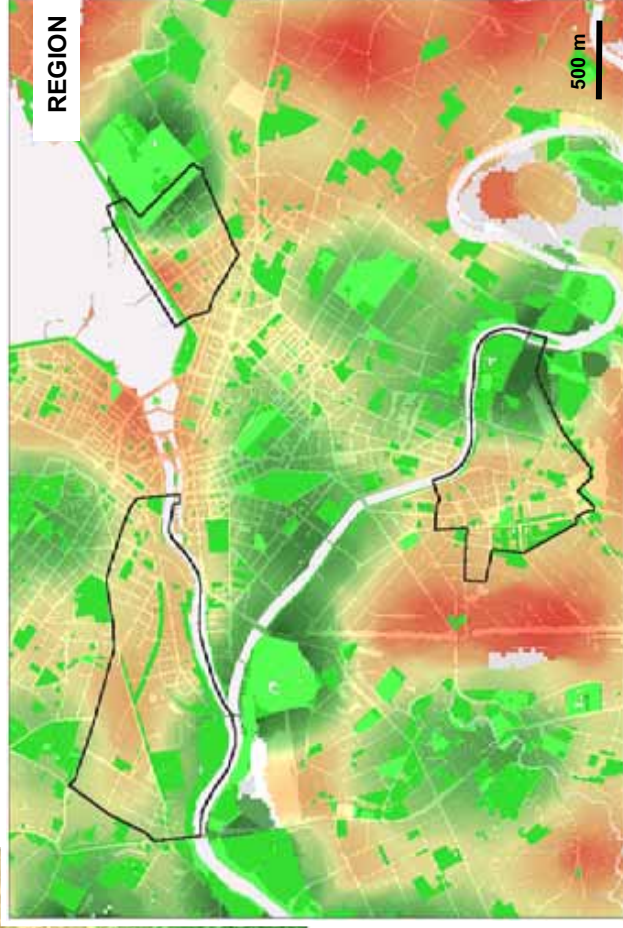
PROXIMITE AUX ESPACES VERTS				
Très élevée				
Elevée				
Moyenne				
Faible				
Très Faible				

MOYENNES POUR LA COMPARAISON ENTRE QUARTIERS			
Région :	104	100%	
Carouge :	93	89%	
Eaux-Vives:	95	90%	
St-Jean:	90	87%	

Cet indicateur considère, par rapport à chaque habitant, la surface moyenne d'espace vert à proximité dans un rayon de 200 - 600 m.

En vert clair sont représentés les espaces verts (parcs, places publiques, cours d'école, bois, centres sportifs, allées d'arbres).

Source: cadastre parcellaire (SITG)



AMELIORER LA SECURITE PIETONNE

LARGEUR DES TROTTOIRS

TRAFIC



Les trottoirs ont été classés en fonction de leur largeur : le trottoir est étroit si on peut difficilement circuler avec une poussette (ou un fauteuil roulant), moyen si la circulation est facile, large si on peut croiser une autre poussette. Les trottoirs sécurisés sont protégés de la circulation grâce à une séparation physique (cordon vert, barrière...).

La présence de cheminement piéton dans les parcs publics est également signalée comme "trottoir sécurisé".

